

# LE NORD DE L'ILE-DE-FRANCE NE DOIT PAS ÊTRE L'OUBLIÉ DU GRAND PARIS !

## OUI AU MÉTRO, OUI AUX EMPLOIS, OUI À LA CULTURE SUR LE TRIANGLE DE GONESSE

Le président de la République a décidé d'abandonner le projet Europacity, renonçant à **3 milliards d'investissements privés et à la création de 10 000 emplois nets** dans une partie du nord de l'Ile-de-France située aux confins du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne, déjà très impactée par le chômage et délaissée par l'Etat. Prévu en face de **la seule station de métro du Val d'Oise qui doit voir le jour en 2027 sur le Triangle de Gonesse**, Europacity n'était pas un centre commercial mais bien un pôle touristique dédié aux loisirs et à la culture (seulement 10% de la surface dédiée au commerce).

La décision d'annulation brutale du président de la République prise au nom de l'écologie est incompréhensible et inacceptable. Avec un parc de 10 ha, une ferme de 7 ha, 100% de l'énergie produite sur place avec des énergies renouvelables, une compensation foncière totale et par ailleurs 16 000 ha de terres agricoles préservées à l'échelle de l'agglomération, **le projet qui a évolué depuis 10 ans pour suivre les recommandations des habitants, des élus et de l'Etat répondait à l'urgence sociale et territoriale tout en prenant en compte l'urgence environnementale.**

**Quel gâchis ! Un nouveau projet : avec qui, quand, et pour quoi faire ?**

**Nous, habitants, élus du Val d'Oise et de la Seine et Marne, associations et acteurs économiques du territoire exprimons notre colère et demandons au président de la République :**

- **de garantir la réalisation de la gare du Triangle de Gonesse de la ligne 17 du métro du Grand Paris Express dans les délais prévus (2027)**
- **de garantir la création des 10 000 emplois initialement prévus sur le site**
- **de garantir l'implantation des grands équipements culturels prévus qui contribueront à redonner de l'attractivité au territoire**
- **de garantir l'excellence environnementale auquel répondait le projet annulé.**

Pour signer cette pétition, merci de bien vouloir remplir la grille au dos de la page.  
**Cette pétition peut être retournée par courrier à l'Hôtel de Ville de Gonesse (66 rue de Paris) ou bien déposée dans l'un des services publics de la Ville de Gonesse, de la Communauté l'Agglomération Roissy Pays de France ou dans l'une des mairies des 42 villes qui la composent ou encore auprès du Conseil départemental du Val d'Oise.**

